

LE MOT DU MAIRE

Nous sommes actuellement dans une période de changement du paysage politique national. Cela génère des incertitudes qui appellent à une certaine prudence dans la programmation pluriannuelle des investissements et du fonctionnement de la collectivité. Nos inquiétudes se portent sur la disparition de la taxe d'habitation et la remise en cause de la réforme des rythmes scolaires.

Néanmoins nous prévoyons pour 2018/2019 un programme d'aménagement des places dans le bourg d'Arsac et la création de trottoirs au village de la Terrasse. Les dossiers techniques sont prêts. Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de financements auprès de l'Etat, la Région, le Département et la communauté d'agglomération.

Au cours de ce premier semestre nous avons fait des travaux dans l'ancien cimetière. Le terrain très argileux par endroit et la déclivité du site ainsi que probablement une déviation de la circulation des eaux souterraines engendraient l'inondation de certaines concessions. L'entreprise Sagnard a réalisé un réseau d'eau pluviale qui va assainir. Un revêtement en enrobée assure une bonne finition pour permettre la circulation des corbillards. Pour ne pas trop imperméabiliser le sol au risque d'apporter un important flux d'eau sur la départementale, l'entreprise Roche a proposé un engazonnement des allées latérales. Nous espérons que l'aspect verdoyant sera visible à l'automne.

Les travaux du restaurant-bar se réalisent suivant le calendrier prévisionnel. Il n'y a pas eu de gros imprévus sauf la mise au jour d'un ancien puits. Il a une profondeur d'environ cinq mètres. Il est bâti en forme cylindrique suivant la technique de la construction en pierres sèches. Nous l'avons conservé en l'état puisqu'il est rempli d'eau.

En collaboration avec le service départemental des routes, le carrefour de Bouzols vers les établissements Perre va être modifié pour améliorer la sécurité dans cette zone. Les travaux devraient commencer en septembre/octobre.

Vous trouverez le détail des autres informations et les illustrations des différents travaux dans les pages de ce nouveau numéro d'Arsac infos : le city-park, le mur de soutènement derrière la boulangerie, la belle réussite de Gabin Benoît-Faisandier, la rénovation des deux logements locatifs communaux etc.

Le Conseil Municipal des Jeunes, très impliqué dans la réalisation du City Park, organise l'inauguration de la structure le SAMEDI 24 JUIN 2017 à partir de 10 heures 30. L'ensemble des habitants est invité à participer à ce moment festif.

L'équipe municipale vous souhaite un bel été et bonnes vacances avec un peu d'avance cette année. Je souhaite aussi bon vent et plein succès aux élèves de CM2 qui vont passer en sixième. Bonne lecture à tous.

Les travaux sur la commune

- CIMETIERE

Pour résoudre les problèmes d'écoulement des eaux de pluie, d'importants travaux ont été réalisés dans l'ancien cimetière. Un réseau d'eau pluviale a été installé dans l'allée centrale canalisant ainsi les eaux venant du haut du cimetière mais il collecte aussi des antennes latérales. Ces travaux pallient au problème récurrent d'inondation de certaines concessions.

Du gazon a été planté dans les allées pour limiter le ruissellement des eaux pluviales.



- CITY PARK

Afin de renforcer le talus qui soutient le City park tout en élargissant le trottoir cheminant le long du talus pour garantir plus de sécurité aux enfants, une palissade en rondins de bois a été posée.

Nous inaugurons le city park le samedi 24 juin 2017 à partir de 10 heures 30, venez nombreux.



- TRAVAUX COMMUNAUX

Début 2017 nous avons réceptionné le nouveau tracteur Lamborghini plus puissant et plus fonctionnel. L'ancien a été repris par les établissements Perre pour un montant de 9 000€.

Nous avons bénéficié d'une réserve parlementaire du député Laurent Wauquiez à hauteur de 8 000 €. Le coût de l'investissement est donc arrêté à 34 960 €.

Le nouveau tracteur est entré en service au moment du déneigement. Il a facilité le travail des employés qui vont poursuivre les travaux d'entretien avec le passage de l'épaveuse.

Les employés ont également effectué des travaux d'entretien d'intérieur :

Logements locatifs : des travaux de rafraîchissement des 2 appartements communaux place du renaissance ont été engagés avant de remettre les deux T3 à la location

Salle polyvalente : les murs du bar, du hall d'entrée et des sanitaires de la salle polyvalente ont été repeints ; prochainement, la faïence et les sanitaires seront changés.

Mouvements de personnels

Le 17 février dernier, jour des vacances d'hiver, Paulette ROYER, adjoint technique en charge de la cantine et de la garderie depuis plusieurs années à l'école vivait une journée un peu particulière puisque c'était « son dernier jour d'école ».

Les enfants, les enseignantes, les parents d'élèves et ses collègues de travail lui avaient réservé plusieurs surprises tout au long de la semaine avec, en point d'orgue la décoration de la cantine avec des dessins et des messages de tous les enfants de l'école.

Pour terminer cette journée, la toute jeune retraitée avait organisé un pot avec l'ensemble des personnels communaux, les enseignantes, l'équipe de ménage de l'ESAT de Meymac et les élus en charge des affaires scolaires.



Quelques semaines plus tard, une cérémonie plus officielle était organisée en Mairie en présence des élus et des employés communaux. Thierry Mourgues et Raphaël Coudert retraçaient le parcours professionnel de Paulette Royer et la remerciaient pour son investissement dans le fonctionnement quotidien de l'école. Elle recevait à cette occasion de la part de la municipalité un bon cadeau dans une agence de voyages ponote.

Paulette Royer est remplacée à la cantine et à la garderie par Monique Gagne dont le service est repris par Morgane Labre (Organisation des TAP, garderie et ménage).

Au niveau des services techniques, M. Bruel passe adjoint technique territorial 2^{ème} classe et sera titularisé le 1^{er} mars 2017.

En renfort pour les travaux d'entretien de printemps nous avons contractualisé comme les années précédentes avec l'ESAT de Meymac pour une mise à disposition d'un salarié en situation de handicap. Lionel CHENOIX travaillera les mardis et mercredis en binôme avec l'un ou l'autre de nos employés.

Temps d'Activités Périscolaires

Le projet éducatif territorial (PEDT) signé en 2014 pour la mise en place des activités péri-éducatives arrivait à échéance cette année. Ce projet d'une durée de trois ans organisait les différents temps scolaires et périscolaires avec une différence d'horaires entre classes maternelles et classes élémentaires : les temps d'activités péri-éducatifs se déroulaient de 15h45 à 16h30 tous les jours pour les maternelles alors que ces temps se passaient le vendredi de 13h30 à 16h30 pour les classes élémentaires. Ces temps se déroulaient dans le cadre d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

La Direction académique de l'Education Nationale nous a demandé de réfléchir à une nouvelle organisation avec notamment pour objectif un alignement des horaires de toutes les classes. Après consultation des parents, réflexion commune des enseignants et des élus de la commission scolaire, le choix a été fait d'aligner les horaires de temps péri-éducatifs tous les jours de 15h45 à 16h30. Ce choix a été validé le 20 avril par le directeur académique.

A partir de la rentrée 2017, les enfants seront donc sous la responsabilité de la mairie à partir de 15h45. Des activités seront proposées aux enfants qui pourront être récupérés dès 15h45 par les familles. Les activités de certaines associations pourront également débuter dès 16h.

L'inscription des enfants sur les TAP se fera par l'intermédiaire de la fiche cantine chaque semaine pour la semaine suivante.

Le Compte Administratif 2016 Le Budget 2017

Lors des conseils municipaux du 10 mars et du 14 avril dernier, le conseil municipal a eu à se prononcer sur le compte administratif 2016 et sur le budget 2017.

Le résultat pour 2016 de la section fonctionnement de la commune est de 177 728,72 €, celui de la section investissement est de 40 003,62 €.

Concernant le budget 2017, la section fonctionnement s'élève à 602 127 € et la section investissement se monte à 404 373 €.

Concernant le bar restaurant, le coût de revient de l'investissement pour la commune est de l'ordre de 173 152 € déduction faite de toutes les subventions obtenues auprès de l'Europe, l'Etat, la Région, et la communauté d'agglomération. Cet investissement sera amorti par le recouvrement du loyer du bailleur.

La gestion communale toujours rigoureuse permet de maîtriser le niveau des dépenses de fonctionnement face à une nouvelle baisse des dotations de l'état de 4,6 % cette année. Entre 2014 et 2017, la dotation de l'état a diminué de 33 676 €.

Enquête Publique

Dans le cadre de la perspective de la restructuration de la station d'épuration de Bouzols, le Syndicat Eaux et Assainissement du Velay Rural va procéder à **une enquête publique sur les dispositions de zonage d'assainissement de la commune d'Arsac**.

L'enquête est ouverte du 17 juillet 2017 au 19 août 2017 en Mairie aux heures d'ouverture.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES CHASSEURS

Lors de son assemblée générale le 4 juin dernier, l'association des chasseurs a évoqué l'aménagement de la cabane afin d'améliorer les conditions d'accueil.

Les chasseurs souhaitent également informer la population sur le traitement de la prédation dans les poulaillers.

Nombreux sont les habitants de la commune qui élèvent quelques volailles et nombreux aussi sont les victimes d'espèces prédatrices telles que renard, martre, fouine, pie, corneille ...

A Arzac-en-Velay, vous pouvez contacter Marcel Exbrayat au 06 78 76 08 01. Piégeur agréé, il peut vous aider à résoudre le problème. Appelez-le dès que vous constatez les dommages et conserver les éventuels cadavres qui lui permettront peut-être d'identifier l'espèce qui a agi.

S'il s'avère que l'espèce est classée « nuisible », il pourra installer un piège pour la capturer. Si ce n'est pas le cas (prédation par une espèce protégée comme les rapaces par exemple), d'autres solutions devront être trouvées pour protéger les volailles.

La liste des espèces classées « nuisibles » dans un département est fixée par arrêté ministériel. Pour qu'une espèce soit classée nuisible, les services de la préfecture doivent disposer d'éléments qui démontrent l'impact de l'espèce sur les activités humaines. Il est donc important de déclarer vos dommages en remplissant la fiche spécifique disponible auprès de Marcel Exbrayat ou téléchargeable à l'adresse suivante :

[http://chasseauvergne.com/Telecharger-](http://chasseauvergne.com/Telecharger-document/declaration_de_dommages_causes_par_la_faune_sauvage.html)

[document/declaration_de_dommages_causes_par_la_faune_sauvage.html](http://chasseauvergne.com/Telecharger-document/declaration_de_dommages_causes_par_la_faune_sauvage.html)



L'Association LA CHABONNE

Mi-mai les habitants de la Terrasse-Villaret-Conche se sont retrouvés le matin de bonne heure au Villaret autour du four à pain. Il avait été restauré il y a quelques années. Ils ont fait revivre ce patrimoine séculaire le temps d'un Week-end. Des pains et des pizzas ont été cuits dans le four à bois puis dégustés autour d'un repas pris à la salle de la Terrasse. Tout le monde a apprécié cet agréable moment passé ensemble.



La Compagnie théâtrale A TOUR DE ROLE

Créée en 2008 à Arzac-en-Velay, la compagnie À tour de rôle réunit une dizaine de comédiens amateurs, placés sous la direction d'Hervé Marcillat, metteur en scène professionnel. La troupe se réunit une fois par semaine et propose un nouveau spectacle par an. Dès la première année, le public a été au rendez-vous et la compagnie est désormais demandée sur l'ensemble du département par les municipalités, Comité des fêtes et festivals qui apprécient la qualité des spectacles proposés pour un large public.

Cette année, la troupe a choisi d'interpréter la pièce de Jules Romains « Knock ou le triomphe de la médecine ». La mise en scène de Hervé Marcillat permet à chaque acteur d'endosser (au sens propre du terme) les costumes de plusieurs personnages « à tour de rôles » justement. Entre farce bouffonne et comédie grinçante, Jules Romains nous livre une implacable satire des médecins et d'une société terrorisée par la maladie. Il dénonce la manipulation des esprits et propose une véritable réflexion sur le fonctionnement du pouvoir. L'interprétation sans faute des acteurs a su apporter un regard neuf sur ce grand classique.

Pour tout renseignement sur cette compagnie de théâtre, vous pouvez joindre la Présidente, Céline Pouille :

06 06.98.65.83.02

celine.sagnard@gmail.com



Si vous avez manqué les représentations sur la commune, vous pouvez retrouver la troupe aux dates suivantes :

Saint Préjet d'Allier :

Saint Paulien : le 18 novembre 2017

Espaly Saint Marcel : le 27 janvier 2018

Gabin BENOIT FAISANDIER

Meilleur Apprenti Boucher de France

Le vendredi 19 mai, les membres du conseil municipal mettaient à l'honneur Gabin Benoit-Faisandier, de Faure, qui, après avoir été meilleur apprenti boucher d'Auvergne a conquis le titre national le 3 avril à Auxerre.

La réception avait lieu en présence de sa famille, ses professeurs, ses amis et l'ensemble du conseil municipal, son employeur n'avait pas pu être présent. Thierry Mourgues félicitait chaleureusement Gabin et l'encourageait à poursuivre son parcours d'excellence. Gabin est apprenti au CFA de Bains et à la boucherie de Coubon pour ses périodes en entreprise.

Son formateur, Christian Roux, expliquait que Gabin concourait désormais pour l'épreuve de meilleur apprenti au niveau européen. L'épreuve est organisée en 2018 à Paris et Monsieur Roux espère que Gabin et son coéquipier seront retenus pour participer à ce nouveau challenge. Les épreuves se déroulent en binôme sur 2 journées et en plus de la technique liée à la boucherie, il y a un volet charcuterie.

On notait également la présence de Pierre Robert qui disait la fierté du Département de compter parmi ses jeunes habitants un meilleur apprenti de France dans un métier de bouche.

Gabin Benoit Faisandier recevait divers cadeaux de la part de ses amis, du conseiller départemental et de la Municipalité. Il remerciait l'ensemble des personnes présentes et la réception continuait autour d'un verre.



L'ambroisie

L'ambroisie est une plante fortement allergène qui prolifère dans la région. Elle présente des feuilles très découpées d'un vert uniforme sur les deux faces et une tige velue et rougeâtre. Elle s'étale en forme de buisson.

Si vous rencontrez cette plante de façon massive, contactez le secrétariat de mairie qui relaiera l'information auprès du correspondant Ambroisie de la commune pour procéder à sa destruction.

Reconnaître
L'AMBROISIE

Une plante **DANGEREUSE** pour la santé 



Fleurs mâles
sur de longs épis



Tige
velue et rougeâtre



Feuille
profondement
découpée



de 15 cm à 1 m de hauteur

*elle s'étale
en forme
de buisson*

Infos Pratiques

COMMANDE GROUPEE DE FUEL

Une commande groupée est organisée afin de bénéficier du tarif le plus bas possible (en fonction du prix du marché des matières premières) pour le fuel domestique (super ou ordinaire).

Si vous êtes intéressé par cette commande, vous devez communiquer au secrétariat de Mairie la quantité et le produit souhaité ainsi que votre adresse complète et votre numéro de téléphone jusqu'au vendredi 30 juin 2017.

AIDE ALSH

Si vos enfants fréquentent un centre de loisirs sans hébergement, vous pouvez prétendre au versement d'une aide accordée par la municipalité à hauteur de 1 € par demi-journée et par enfant dans la limite de 36 journées par an. L'imprimé de demande est disponible au secrétariat de Mairie.

COMPOSTEUR ET PRET DE BROEUR

Le service environnement de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay propose :

- des composteurs de différentes tailles (de 320 litres à 800 litres) à un prix attractif dont une partie est pris en charge par la collectivité
- la mise à disposition gratuite d'un broyeur de végétaux pouvant être transporté dans un coffre de voiture.

Pour tout renseignement et réservation, vous pouvez contacter directement le service au 04.71.04.37.30 ou via le site internet : collectedesdechets.agglo-lepuyenvelay.fr.

ASSISTANTE SOCIALE

Pour contacter Madame Marion BARTOLOZZI assistante sociale du secteur, vous pouvez joindre son secrétariat au 04.71.07.44.09. Elle assure des permanences sur rendez-vous le mardi matin à la Mairie de Blavozy et le jeudi matin à Coubon.

VISITE DE L'ESPACE MARIE BERTRAND

GALERIE D'ART CONTEMPORAIN, ATELIER, JARDIN DE SCULPTURES

Cette année, vous pouvez découvrir les photographies du célèbre photographe de nature Gérard Gardès, certaines placées dans la galerie, d'autres dans le jardin parmi les sculptures de Michel Le Quéré.

Précisons que ce jardin est l'unique jardin de sculptures de Haute-Loire.

La visite est gratuite.

L'espace Marie Bertrand **situé** Place du Reinage sera ouvert tous les jours de 15 heures à 19 heures du 14 juillet au 15 août.

En dehors de cette période, entre le 21 juin et le 21 septembre, il est ouvert sur rendez-vous en téléphonant au 06.41.05.16.49

Site Web : <http://michellequr.blog4ever.com>

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DU POINT POSTE AU PUBLIC :

Mardi au Samedi 8h30 – 12h00

Tél : 04.71.08.80.94 / Fax : 04.71.08.33.46 / E-mail : mairie-arsac@wanadoo.fr

Site internet : arsacenvelay.fr

Prochains Rendez-Vous

Les prochains rendez-vous de l'année 2017 :

Vendredi 23 juin :	Kermesse de l'école Yves Coppens à 18 heures
Samedi 24 Juin :	Inauguration du City Park de 10 heures à 12 heures
Samedi 24 Juin :	Fête du village de Rohac : concours de boules carrées suivi d'un repas concert
Du 14 juillet au 15 août :	Espace Marie Bertrand : Atelier de Michel Le Quéré (Place du Reinage) ouvert tous les jours de 15 heures à 19 heures : galerie, atelier, jardin de sculptures
Du 04 juillet au 31 août : du mardi au dimanche	Visite guidée du Château de Bouzols à 14 heures, 15 heures 30, 17 heures
Samedi 22 juillet :	Concert à la chapelle du château de Bouzols à 20 heures 30 (inscriptions au 06.76.58.23.95)
Samedi 29 juillet et Samedi 05 août :	Soirée découverte du Château de Bouzols à 20 heures 30 : inscriptions auprès de l'office de tourisme de l'agglomération du Puy
Vendredi 25 août :	Collecte de sang – salle polyvalente
Samedi 9 septembre :	Forum des associations
Samedi 9 et Dimanche 10 septembre :	Vogue annuelle
Dimanche 17 septembre :	Randonnée VTT organisée par Mountain Dyke
Dimanche 1^{er} octobre :	Randonnée d'automne des habitants du village d'Arsac
Samedi 14 octobre :	Téléthon
Samedi 4 novembre :	Soupe aux choux à Bouzols
Novembre (date à définir) :	Repas du club de foot US Arsac
Novembre (date à définir) :	Loto de l'APE de l'école Yves Coppens

Et aussi ... Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois, vous pouvez rejoindre les arsacois et les arsacoises qui se retrouvent à la salle des associations autour d'un café pour jouer aux cartes, échanger ... pour partager des moments conviviaux.